

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 09649
Numéro SIREN : 329 892 368
Nom ou dénomination : DIAC LOCATION

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2022 sous le numéro de dépôt 12275

mazars

Tour EXALTIS - 61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
France
Tél : +33 (0) 1 49 97 60 00



Tour EQHO - 2 Avenue Gambetta - CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France
Tél : +33 (0) 1 55 68 86 66

DIAC Location

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mazars
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux
Comptes à Directoire et Conseil de Surveillance
61, rue Henri Regnault – 92400 Courbevoie
Capital social de 8 320 000 euros – RCS Nanterre N° 784 824 153

KPMG S.A.
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux
Comptes
Tour EQHO - 2 Avenue Gambetta - CS 60055 - 92066 Paris la
Défense Cedex
Capital social de 5 407 100 euros – RCS Nanterre n° 775 726 417

DIAC Location S.A.

Société Anonyme au capital de 29 241 988 euros
14 Avenue du Pavé Neuf, 93160 Noisy-le-Grand
RCS : Bobigny 329 892 368

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société DIAC Location,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DIAC Location relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Provisions pour dépréciation des créances clients

DIAC Location S.A. constitue des provisions pour dépréciation des créances clients pour couvrir le risque de crédit inhérent à son activité (cf. paragraphe E de la note « 2. Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels). Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi du risque de crédit, à l'appréciation du risque de non-recouvrement et à sa couverture par des dépréciations spécifiques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises [par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et

appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Commissaires aux comptes,

Mazars

Courbevoie, le 3 mai 2022

Anne VEAUTE

KPMG S.A.

Paris la Défense, le 3 mai 2022

Ulrich SARFATI

DIAC Location

groupe **DIAC**

COMPTES SOCIAUX

31 décembre 2021

SOMMAIRE

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	3
ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX	6
1. FAITS MARQUANTS.....	6
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES	6
A) <i>Evolution des principes comptables d'évaluation et de présentation de comptes</i>	6
B) <i>Opérations de location financière</i>	6
C) <i>Opérations de location simple</i>	7
D) <i>Bonifications</i>	7
E) <i>Provisions pour dépréciation des créances clients</i>	7
F) <i>Personnel</i>	8
G) <i>Contrats d'échange de taux d'intérêts</i>	8
H) <i>Informations géographiques et sectorielles</i>	8
3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	9
4. ADAPTATION A L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER	9
5. REFINANCEMENT	11
6. NOTES SUR LES COMPTES SOCIAUX	12

BILAN

(En milliers d'euros)

ACTIF	Note	31/12/21	31/12/20
Immobilisations corporelles	1	4 247 147	4 440 992
Actifs immobilisés		4 247 147	4 440 992
Avances et acomptes versés sur commandes	3	649	648
Clients et comptes rattachés	3	39 324	35 120
Autres créances	3	260 162	273 462
Banques et disponibilités	4	113 760	13 181
Charges constatées d'avance	5	15 384	19 161
Actifs circulants		429 279	341 572
Total Actif		4 676 426	4 782 564

PASSIF	Note	31/12/21	31/12/20
Capital social		29 241	29 241
Réserve légale		2 924	2 924
Report à nouveau		(310 794)	(160 788)
Résultat de l'exercice		(10 447)	(150 005)
Provisions réglementées		1 203 478	1 105 772
Capitaux propres	6	914 402	827 144
Provisions	7	2 837	4 033
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8	3 180 684	3 376 363
Emprunts et dettes financières diverses	8	1 377	1 430
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9	233 457	251 410
Dettes sociales et fiscales	9	7 532	5 705
Autres dettes	9	129 880	85 023
Produits constatés d'avance	10	206 257	231 456
Dettes et passifs circulants		3 762 024	3 955 420
Total du Passif		4 676 426	4 782 564

HORS-BILAN

(En milliers d'euros)

	Note	31/12/21	31/12/20
<u>Engagements donnés</u>	22	662 072	799 464
Engagements de financement		662 072	799 464
<u>Engagements reçus</u>	23	3 276 822	3 729 780
Engagements de financement			340 004
Engagements de garantie		3 276 822	3 389 776

COMPTE DE RESULTAT

(En milliers d'euros)

	Note	31/12/21	31/12/20
Chiffre d'affaires	14	1 106 921	1 054 981
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		19 627	24 311
Autres produits		62	1 058
Total des produits d'exploitation		1 126 610	1 080 350
Autres achats et charges externes		(262 888)	(255 985)
Impôts, taxes et versements assimilés		(3 258)	(4 150)
Salaires et traitements			(436)
Dotations aux amortissements sur immobilisations		(734 689)	(715 670)
Dotations aux provisions sur immobilisations		(4 022)	(5 074)
Dotations aux provisions sur actifs circulants		(4 043)	(6 694)
Dotations aux provisions pour risques et charges			(2 310)
Autres charges		(4 256)	(4 537)
Total des charges d'exploitation	15	(1 013 156)	(994 856)
RESULTAT D'EXPLOITATION		113 454	85 494
Bénéfice attribué ou perte transférée		9 363	2
Perte supportée ou bénéfice transféré		(9 361)	
RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN		2	2
Produits financiers	16	3 089	4 844
Charges financières	17	(62 218)	(55 279)
RESULTAT FINANCIER		(59 129)	(50 435)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		54 327	35 061
Produits exceptionnels	18	1 995 926	1 779 411
Charges exceptionnelles	19	(2 058 622)	(1 962 877)
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(62 696)	(183 466)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(2 246)	(1 600)
Impôts sur les bénéfices	20	169	
RESULTAT NET		(10 447)	(150 005)
<i>Résultat Net par action</i>		<i>(5,44)</i>	<i>(78,18)</i>

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

1. FAITS MARQUANTS

Crise sanitaire Covid-19 :

Si le contexte reste incertain et perturbé par l'évolution de la pandémie sur l'année 2021, il est différent de celui subi en 2020. L'année 2020 traduisait le plein effet de la crise Covid-19, avec des mesures de confinement strictes. Le télétravail est resté largement appliqué au sein du Groupe en 2021.

En 2021, les effets de la crise Covid-19 sur l'économie s'atténuent progressivement, grâce aux plans de soutien menés par les gouvernements et à des mesures de confinement moins restrictives grâce à l'accélération des campagnes de vaccination. Cependant le contexte lié à la pandémie du Covid-19 a continué de légèrement perturber l'activité de crédit.

Les entrées en recouvrement sont restées en moyenne à un niveau inférieur ou égal à ceux connus avant la crise Covid-19 alors que les dispositifs de gestion du risque restaient dimensionnés de manière prudente.

En interne, la société DIAC LOCATION a fait évoluer son organisation et ses processus de recouvrement pour ajuster ses moyens à l'activité. Les performances du recouvrement se sont améliorées.

De plus, en matière de politique d'octroi de crédit, les dispositifs 2020 ont été dans la plupart des cas reconduits. Ils ont visé à ajuster les critères d'acceptation de sorte à maintenir une qualité de crédit à la production compatible avec les exigences en matière d'appétit au risque. Ainsi, des mesures ciblées sur des secteurs d'activité ont été prises pour atténuer les effets de la crise et un grand nombre de nos systèmes d'acceptation (scores d'octroi, règles métiers, système anti-fraude) a été revu pour davantage tenir compte de la situation.

Enfin, à l'issue des deux derniers exercices marqués par la crise Covid-19, l'approche visant à systématiser l'identification et le traitement des clients fragiles reste une démarche de fond.

A fin décembre 2021, il n'y a plus de moratoires « Covid-19 » sur notre portefeuille Clientèle, le montant des expositions ayant fait l'objet d'un report d'échéance non expirée est nul.

La société DIAC LOCATION n'est pas concernée par l'octroi de prêts garantis par l'État (PGE).

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Diac Location est consolidée par intégration globale dans les comptes du groupe DIAC qui est lui-même consolidé par intégration globale dans les comptes du groupe RCI banque et du Groupe Renault.

La société applique les règlements n° 2002-10 et 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable sur le traitement comptable des immobilisations, pour les comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2005.

A) Evolution des principes comptables d'évaluation et de présentation de comptes

Il n'y a pas eu d'évolution significative en termes d'évaluation ou de présentation des comptes au cours de l'année.

B) Opérations de location financière

Les immobilisations (véhicules particuliers, utilitaires) faisant l'objet de contrats de location figurent à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition, diminué des amortissements pratiqués.

Le coût d'acquisition comprend le prix du véhicule, l'ensemble des accessoires et options ainsi que tous les frais

d'acquisition exceptés les frais de carburant et les frais de gestion.

Les amortissements sont déterminés en fonction de la durée d'utilisation des biens concernés. La valeur résiduelle des contrats de location vient minorer la base d'amortissement.

D'un point de vue fiscal, cette valeur n'intervient pas dans le calcul des amortissements fiscaux qui sont calculés sur 4 ans.

La date de départ de l'amortissement est constituée par la date de mise à disposition du véhicule ou du matériel au client.

Pour les contrats ne bénéficiant pas d'engagements de reprise d'un tiers, Diac Location enregistre des provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles afin de tenir compte de l'évolution du marché du véhicule d'occasion.

Les conditions de ces contrats permettent d'assimiler ces opérations à des financements. En effet, tant pour les opérations de crédit-bail, de location avec option d'achat, que de location longue durée, il existe des engagements de reprise permettant à la société d'être totalement remboursée à l'expiration du contrat.

Toute créance présentant un risque avéré de non recouvrement partiel ou total est classée parmi l'une des deux catégories suivantes :

- Encours douteux : le classement en créance douteuse intervient au plus tard lorsqu'une échéance est impayée depuis plus de trois mois. Celui-ci entraîne le transfert en créance douteuse de l'intégralité des encours du client concerné ;
- Encours douteux compromis : l'identification des encours compromis intervient lors de la prononciation de la déchéance du terme en raison de la situation financière dégradée de la contrepartie. En l'absence de déchéance du terme, elle intervient un an au plus tard après le passage en douteux des encours du client.

C) Opérations de location simple

Les immobilisations faisant l'objet de contrats de location simple, figurent à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition, diminués des amortissements pratiqués. Le coût d'acquisition comprend l'ensemble des frais accessoires d'acquisition inclus dans le montant du refinancement accordé et servant de base à la détermination des loyers.

Les amortissements sont déterminés en fonction de la durée normale d'utilisation. Les durées de vie des batteries ont été fixées entre 8 et 10 ans en fonction du modèle de batterie.

D) Bonifications

Dans le cadre d'opérations promotionnelles, le constructeur couvre l'écart de taux par le biais de bonifications.

Au plan comptable, ces dernières sont assimilées à des compléments de loyers et par voie de conséquence, étalées sur les durées initiales de financement des contrats bonifiés.

Au plan fiscal, ces bonifications sont retraitées afin d'être soumises à l'impôt lors de l'exercice de paiement par le constructeur.

E) Provisions pour dépréciation des créances clients

Les créances présentant un risque de non recouvrement font l'objet d'une provision pour dépréciation déterminée à partir d'une approche statistique, ou d'une analyse individuelle selon l'importance des encours.

Le provisionnement statistique est déterminé à partir des taux de récupération observés sur les 12 derniers mois glissants. Ceux-ci sont calculés par rapport aux encaissements réalisés sur la période et actualisés au taux moyen des contrats mutés en douteux.

Les créances incidentées non douteuses sont provisionnées en tenant compte de la probabilité de passage en douteux de la créance et sur la base d'un taux de récupération au moment du passage en douteux.

Les provisions sont classées au bilan en déduction des postes d'actifs auxquels elles se rattachent.

F) Personnel

La totalité du personnel est employée par la Société Diac qui refacture à la société Diac Location sa quote-part.

G) Contrats d'échange de taux d'intérêts

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre d'une gestion du risque global de taux d'intérêt.

Conformément au règlement du Comité de la Réglementation Bancaire 90.15 du 18 décembre 1990 modifié, les charges et les produits sont inscrits au compte de résultat prorata temporis et les gains ou pertes latents ne sont pas comptabilisés.

Les produits et charges sont compensés swap par swap pour leur présentation au bilan et au compte de résultat.

Au bilan, le produit net à recevoir sur un contrat de swap bénéficiaire figure dans le poste Autres créances. De même, la charge nette à payer sur un swap déficitaire est classée dans le poste Autres dettes.

Au compte de résultat, les produits nets sur contrats bénéficiaires sont classés parmi les Autres Intérêts et produits assimilés ; les charges nettes sur contrats déficitaires figurent dans les intérêts et charges assimilées.

H) Informations géographiques et sectorielles

La société réalise l'ensemble de ses opérations de location avec des entreprises implantées exclusivement sur le territoire français.

3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La guerre russo-ukrainienne déclenchée le 24 février 2022 étant intervenue entre la date de clôture et le 25 mars 2022, date à laquelle le Conseil a arrêté les comptes, constitue donc un événement postérieur au 31 décembre 2021 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2021.

4. ADAPTATION A L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

Dans un environnement économique contrasté, RCI Banque, qui assure la plus grande partie du refinancement du groupe DIAC, maintient une politique financière prudente et renforce son dispositif de gestion et de contrôle de la liquidité.

Liquidité

La liquidité du groupe DIAC est gérée en central par RCI Banque.

RCI Banque porte une grande attention à la diversification de ses sources d'accès à la liquidité. Depuis le déclenchement de la crise financière, l'entreprise a largement diversifié ses sources de financement. Au-delà de la base historique d'investisseurs obligataires en euros, de nouvelles zones de distribution ont été exploitées avec succès.

L'extension à huit ans des maturités maximales émises en Euro a permis de toucher de nouveaux investisseurs à la recherche de duration. Par ailleurs le groupe s'est présenté sur les marchés obligataires dans des devises multiples, que ce soit pour financer les actifs européens ou pour accompagner le développement hors Europe.

Le recours au financement par titrisation, de format privé ou public, permet également d'élargir la base d'investisseurs.

Enfin, l'activité de collecte de dépôts, lancée en février 2012 vient compléter cette diversification et vient renforcer le ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR).

Le pilotage du risque de liquidité de RCI Banque prend en compte les recommandations de l'EBA relatives à l'Internal Liquidity Adequacy Assessment Process (ILAAP) et repose sur les éléments suivants :

- **Appétit pour le risque :** Cet élément est défini par le Comité des Risques du Conseil d'Administration.
- **Refinancement :** Le plan de financement est construit dans une optique de diversification d'accès à la liquidité, par produit, par devise et par maturité. Les besoins de financements font l'objet de recadrages réguliers qui permettent d'ajuster le plan de financement.
- **Réserve de liquidité :** L'entreprise vise à disposer en permanence d'une réserve de liquidité en adéquation avec l'appétit pour le risque de liquidité. La réserve de liquidité est constituée de lignes bancaires confirmées non tirées, de collatéral éligible aux opérations de politique monétaire de la BCE, d'actifs hautement liquides (HQLA) et d'actifs financiers. Elle est revue chaque mois par le Comité Financier.
- **Prix de transfert :** Le refinancement des entités européennes du Groupe est principalement assuré par la Trésorerie Groupe qui centralise la gestion de la liquidité et mutualise les coûts. Les coûts de liquidité internes sont revus périodiquement par le Comité Financier et sont utilisés par les filiales commerciales pour la construction de leur tarification.
- **Scénarios de stress :** Le Comité Financier est informé chaque mois de l'horizon pendant lequel l'entreprise peut assurer la continuité de son activité en utilisant sa réserve de liquidité dans divers scénarios de stress. Les scénarios de stress comprennent des hypothèses de fuite des dépôts, de perte d'accès à de nouveaux financements, d'indisponibilité partielle de certains éléments de la réserve de liquidité ainsi que des prévisions de production de nouveaux crédits. Les hypothèses de fuite des dépôts stressées sont très conservatrices et font l'objet de backtestings réguliers.
- **Plan d'urgence :** Un plan d'urgence établi permet d'identifier les actions à mener en cas de stress sur la situation de liquidité.

Risque au titre de l'activité de crédit

Après la mise en place du confinement dans la quasi-totalité des pays dans lesquels RCI Banque est présent, la priorité a été donnée à rétablir le fonctionnement du recouvrement des créances incidentes et douteuses.

Le passage au télétravail s'est initialement accompagné d'une perte d'efficacité qui a pu être progressivement corrigée. Un renforcement des effectifs dédiés à ces activités a été réalisé qu'il s'agisse du personnel interne ou des ressources affectées à l'activité RCI Banque chez les prestataires de recouvrement.

Dans les pays ayant accordé un nombre important de reports d'échéance un renforcement complémentaire des effectifs a été mis en œuvre (en France notamment) ou est planifié en amont de la fin des moratoires.

S'agissant du risque à l'acceptation, un plan d'action a été établi en anticipation de la dégradation attendue du contexte économique. Après estimation pays par pays de ce potentiel de détérioration, le maintien de la rentabilité de la production a été construit autour de 3 axes :

- La mise en œuvre de contrôles supplémentaires et de politiques d'octroi spécifiques par secteur d'activité (client entreprise ou employeur d'un client particulier)
- L'ajustement à la baisse des objectifs de probabilité de défaut
- L'augmentation de la tarification.

Les perspectives économiques restant incertaines, le pilotage de la politique d'acceptation continuera d'être ajusté régulièrement en fonction du risque observé ainsi que des prévisions et stress sur les principaux pays par marché (particuliers, entreprises). Malgré un contexte très défavorable, le groupe DIAC a pour objectif de maintenir le risque de crédit global à un niveau compatible avec les attentes de la communauté financière et les cibles de rentabilité.

Rentabilité

Le groupe DIAC revoit régulièrement les coûts de liquidité internes utilisés pour la tarification des opérations clientèle, permettant ainsi de maintenir une marge sur la production de nouveaux crédits en ligne avec les cibles budgétaires. De façon similaire, la tarification des financements accordés aux concessionnaires est indexée sur un taux de base interne reflétant le coût des fonds empruntés et des coussins de liquidité nécessaires à la continuité d'activité. Cette méthode permet de maintenir constante la rentabilité de cette activité.

Gouvernance

Le suivi des indicateurs de liquidité fait l'objet d'un point spécifique à chacun des comités financiers mensuels.

Le comité de gestion du groupe DIAC suit également systématiquement les indicateurs de risque et de marge instantanée prévisionnelle, qui complètent les analyses habituelles de la rentabilité des filiales.

Exposition au risque de crédit non commercial

Le risque de contrepartie financière résulte du placement des excédents de trésorerie, investis sous forme de dépôts bancaires à court terme auprès d'établissements bancaires de premier ordre, d'investissements dans des fonds monétaires, d'achat d'obligations émises par des états, émetteurs supranationaux, agences gouvernementales, et d'investissements dans des obligations d'entreprises dont la durée moyenne était inférieure à un an au 31/12/2021.

Tous ces investissements sont réalisés auprès de contreparties de qualité de crédit supérieure préalablement autorisés par le Comité Financier. Le groupe DIAC porte par ailleurs une attention particulière à la diversification des contreparties.

De plus, pour satisfaire aux exigences réglementaires résultant de la mise en application du ratio de liquidité à 30 jours Liquidity Coverage Ratio (LCR), RCI Banque investit dans des actifs liquides tels que définis dans l'Acte Délégué de la Commission Européenne. Ces actifs liquides sont principalement constitués de dépôts auprès de la Banque Centrale Européenne et de titres d'états ou supranationaux. La durée moyenne du portefeuille de titres était inférieure à un an.

En outre, RCI Banque a également investi dans un fonds dont les actifs sont constitués de titres de créances émis par des agences européennes, des états et des émetteurs supranationaux. Son exposition moyenne au risque de crédit est de six ans avec une limite à neuf ans. Le fonds vise une exposition nulle au risque de taux avec un maximum de deux ans.

Par ailleurs, les opérations de couverture du risque de taux ou de change par des produits dérivés peuvent exposer l'entreprise à un risque de contrepartie. En Europe, où le groupe est soumis à la réglementation EMIR, les dérivés font l'objet de techniques d'atténuation du risque de contrepartie par échange de collatéral en bilatéral ou enregistrement en une chambre de compensation.

Environnement macroéconomique

La crise sanitaire liée au Covid-19 a profondément affecté les économies et les marchés tout au long de l'année 2020.

Le premier semestre fut marqué par la prise de conscience de l'ampleur de la pandémie qui s'est propagée à l'échelle mondiale. De nombreux pays ont alors instauré des mesures de confinement strictes qui ont eu un impact majeur sur l'activité économique et la consommation, conduisant les investisseurs à réduire l'exposition au risque de leurs portefeuilles.

Les Etats et les Banques Centrales se sont rapidement mobilisés pour éviter une crise économique majeure et durable.

Aux Etats-Unis, la Federal Reserve a réactivé un programme d'achat d'actifs comprenant obligations d'état, de municipalités, d'entreprises, de titres hypothécaires et de titrisations pour un montant total de 2 600Mds USD. Elle a également porté le taux des Fed Funds à 0-0,25 %, soit une baisse de 150 bps depuis début mars est annoncé envisager de les conserver à un niveau proche de 0 jusqu'à au moins 2022. En juillet, l'institution a modifié sa politique long terme pour atteindre un taux d'intérêt cible moyen de 2% et permettre une flexibilité monétaire visant à retrouver un marché de plein emploi.

La Banque Centrale Européenne a introduit un nouveau programme d'achats d'urgence face à la pandémie. Initialement annoncé pour 750Mds d'euros, le Pandemic Emergency Purchase Programme ou PEPP a été par la suite porté à 1 850Mds Euro. Les termes du TLTRO III ont également été assouplis par une baisse du taux et une recalibration à la baisse des cibles de croissance que les banques doivent atteindre pour bénéficier du taux bonifié. En juillet, Les 27 Etats européens ont également trouvé un accord sur un plan de relance de 750 milliards d'euros, réparti entre 390 milliards d'euros de subventions et 360 milliards de prêts destinés à financer les efforts de relance post-pandémie.

La Banque d'Angleterre a suivi les actions de la FED et de la BCE et baissé en deux étapes son taux de base qui est ainsi passé de 75bps à 10bps et renforcé son programme de rachat d'obligations d'Etat ou d'entreprises Investment grade non bancaire de 200Mds £ en mars 2020.

Les indices actions ont néanmoins connu des baisses marquées en février et mars et les spreads de crédit se sont significativement écartés.

Au cours du deuxième semestre, marqué par la fin des dispositifs de confinement, les conditions de marché se sont graduellement normalisées avant de connaître une remontée temporaire de l'aversion au risque liée à la résurgence de la crise sanitaire fin octobre. L'élection début novembre d'un nouveau président Démocrate aux USA et les espoirs grandissant de la mise au point d'un vaccin efficace contre le Covid-19 ont alors permis un net rebond des marchés actions ainsi qu'un resserrement des primes de risque sur le marché obligataire. L'accord trouvé sur les conditions du Brexit et le début des campagnes de vaccination contre le Covid-19 ont par ailleurs soutenu les marchés début 2021.

Après un point bas à -36%, l'indice Eurostoxx 50 finit l'année en recul de -5%. En parallèle, les spreads de crédit sur obligations d'entreprise (Indice IBOXX corporate) ont connu une volatilité similaire, passant de 70 bps en Janvier à 200 bps à fin mars, avant de terminer l'année à 74 bps.

5. REFINANCEMENT

La société DIAC LOCATION se refinance auprès du groupe RCI Banque. Ses besoins de liquidité sont suivis et assurés par le groupe.

6. NOTES SUR LES COMPTES SOCIAUX**Note 1 : Immobilisations corporelles**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	31/12/20	Augmentat.	Diminution	31/12/21
Valeurs brutes	5 752 313	3 915 058	(4 041 386)	5 625 985
Matériel de transport	5 610 357	2 012 196	(2 061 959)	5 560 594
Immobilisations en cours	141 956	1 902 862	(1 979 427)	65 391
Amortissements et dépréciations	(1 311 321)	(738 711)	671 194	(1 378 838)
Matériel de transport	(1 311 321)	(738 711)	671 194	(1 378 838)
Total des immobilisations corporelles	4 440 992	3 176 347	(3 370 192)	4 247 147

Note 2 : Immobilisations financières

Ventilation par nature	31/12/21	31/12/20
Total des immobilisations financières		

Note 3 : Créances d'exploitation

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	31/12/21	31/12/20
Clients et comptes rattachés	39 324	35 120
Créances sur clients non douteux	28 909	25 929
Créances sur clients douteux	13 477	10 665
Clients factures à établir	7 803	7 711
Dépréciation des créances clients	(10 865)	(9 185)
Avances et acomptes versés sur commandes	649	648
Avances et acomptes versés sur commandes	649	648
Autres créances	260 162	273 462
Etat	26 849	57 205
Produits à recevoir sur l'Etat	86	86
Débiteurs divers	197 792	203 295
Produits à recevoir sur débiteurs divers	35 510	13 227
Dépréciation des autres créances	(75)	(351)
Total des créances d'exploitation	300 135	309 230

Note 4 : Trésorerie

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	31/12/21	31/12/20
Banques et disponibilités	113 760	13 181
Comptes en banques débiteurs	113 760	13 181
Total de la trésorerie	113 760	13 181

Note 5 : Charges constatées d'avances et autres comptes de régularisation

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	31/12/21	31/12/20
Charges constatées d'avance - Locations financières	15 384	19 161
Total des CCA et comptes de régularisation Actif	15 384	19 161

Note 6 : Capitaux propres**(En milliers d'euros)**

Ventilation par nature	31/12/20	Affectation 2020	Variation 2021	31/12/21
Capital social	29 241			29 241
Réserve légale	2 924			2 924
Report à nouveau	(160 788)	(150 006)		(310 794)
Résultat de l'année	(150 005)	150 005	(10 447)	(10 447)
Provisions réglementées	1 105 772		97 706	1 203 478
Total des capitaux propres	827 144	(1)	87 259	914 402

Le capital de la société se compose de 1 918 700 actions de 15,24 euros conférant à leurs propriétaires les mêmes droits.

Note 7 : Provisions**(En milliers d'euros)**

Ventilation par nature	31/12/20	Augmentat.	Diminut.	31/12/21
Autres provisions	4 033		(1 196)	2 837
Total des provisions	4 033		(1 196)	2 837

Aucun des litiges connus, dans lesquels la société Diac Location est impliquée, ne devrait entraîner de pertes significatives n'ayant pas été provisionnées.

Les provisions sont évaluées périodiquement en fonction des risques avérés et potentiels.

Une provision pour charge de 2 837 K€ a été comptabilisée au 31/12/2021. Il s'agit d'une provision pour plan social (départ anticipé pour retraite), qui correspond à la quote-part de la provision pour dispense d'activité enregistrée au titre des salariés de Diac S.A. travaillant de manière exclusive et permanente pour Diac location S.A., puisque l'ensemble des collaborateurs du périmètre France sont salariés de Diac S.A..

Note 8 : Emprunts et dettes financières

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	31/12/21	31/12/20
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 180 684	3 376 363
Emprunts bancaires	3 144 999	3 342 000
Charges à payer sur emprunts bancaires	17 998	21 717
Comptes en banque créditeurs	17 652	12 602
Charges à payer sur comptes en banque	35	44
Emprunts et dettes financières diverses	1 377	1 430
Dépôts de garantie reçus	1 377	1 430
Total des emprunts et dettes financières	3 182 061	3 377 793
<i>Dont entreprises liées</i>	<i>3 164 716</i>	<i>3 366 515</i>

Note 9 : Fournisseurs et autres passifs circulants

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	31/12/21	31/12/20
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	233 457	251 410
Dettes fournisseurs	18 938	26 052
Charges à payer sur dettes fournisseurs	99 806	146 935
Dettes fournisseurs d'immobilisations	114 713	78 423
Dettes sociales et fiscales	7 532	5 705
Personnel et comptes rattachés	2 742	1 950
Etat	2 840	1 805
Charges à payer sur l'Etat	1 950	1 950
Autres dettes	129 880	85 023
Créditeurs divers	55 034	21 306
Charges à payer sur créditeurs divers	74 846	63 717
Total des dettes d'exploitation	370 869	342 138

Note 10 : Produits constatés d'avance

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	31/12/21	31/12/20
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	206 257	231 456
Produits constatés d'avance - Locations financières	191 523	214 813
Produits constatés d'avance - Locations opérationnelles	14 734	16 643
Total des autres passifs	206 257	231 456

Note 11 : Ventilation des créances par durées résiduelles

(En milliers d'euros)

Ventilation par durée résiduelle	31/12/21	< 1an	1-5 ans	> 5 ans
Clients et comptes rattachés	39 324	39 324		
Avances et acomptes versés sur commandes	649	649		
Autres créances	260 162	260 162		
Banques et disponibilités	113 760	113 760		
Charges constatées d'avance	15 384	15 384		
Total des créances	429 279	429 279		

Ventilation par durée résiduelle	31/12/20	< 1an	1-5 ans	> 5 ans
Clients et comptes rattachés	35 120	35 120		
Avances et acomptes versés sur commandes	648	648		
Autres créances	273 462	273 462		
Banques et disponibilités	13 181	13 181		
Charges constatées d'avance	19 161	19 161		
Total des créances	341 572	341 572		

Note 12 : Ventilation des dettes par durées résiduelles

(En milliers d'euros)

Ventilation par durée résiduelle	31/12/21	< 1an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 180 684	2 390 381	790 303	
Emprunts et dettes financières diverses	1 377	1 370	7	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	233 457	233 457		
Dettes sociales et fiscales	7 532	7 532		
Autres dettes	129 880	121 123	8 753	4
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	206 257	166 254	39 985	18
Total des dettes	3 759 187	2 920 117	839 048	22

Ventilation par durée résiduelle	31/12/20	< 1an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 376 363	2 451 363	905 000	20 000
Emprunts et dettes financières diverses	1 430	1 419	11	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	251 410	251 410		
Dettes sociales et fiscales	5 705	5 705		
Autres dettes	85 023	85 023		
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	231 456	186 093	45 349	14
Total des dettes	3 951 387	2 981 013	950 360	20 014

Note 13 : Informations concernant les entreprises liées

(En milliers d'euros)

ACTIF	31/12/21	31/12/20
Autres créances	178 162	148 288
Banques et disponibilités	103 029	
Charges constatées d'avance	12 461	17 215
Total des créances	293 652	165 503

PASSIF	31/12/21	31/12/20
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 164 716	3 366 515
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	158 187	177 464
Autres dettes	15 658	16 199
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	70 701	83 852
Total des dettes	3 409 262	3 644 030

Les transactions avec les parties liées sont effectuées dans des conditions de marché.

Note 14 : Chiffre d'affaires

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	31/12/21	31/12/20
Loyers sur opérations de locations financières	800 214	762 223
Loyers sur opérations de locations opérationnelles	98 022	92 010
Frais de dossiers et commissions	91	180
Produits des prestations des activités de service	130 143	131 001
Produits des refacturations de frais généraux	6 908	6 951
Autres produits	71 543	62 616
Total du chiffre d'affaires	1 106 921	1 054 981
<i>Dont entreprises liées</i>	80 288	69 533

Note 15 : Charges générales d'exploitation

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	31/12/21	31/12/20
Autres achats et charges externes	(262 888)	(255 985)
Impôts, taxes et versements assimilés	(3 258)	(4 150)
Salaires et traitements		(436)
Autres charges	(4 256)	(4 537)
Dotations aux amortissements sur immobilisations	(734 689)	(715 670)
Dotations aux provisions sur immobilisations	(4 022)	(5 074)
Dotations aux provisions sur actifs circulants	(4 043)	(6 694)
Dotations aux provisions pour risques et charges		(2 310)
Total des charges d'exploitation	(1 013 156)	(994 856)
<i>Dont honoraires de commissariat aux comptes</i>	(136)	(143)

Note 16 : Produits financiers

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	31/12/21	31/12/20
Intérêts et produits sur opérations avec les établissements de crédit	560	475
Intérêts et produits sur autres opérations	1 167	1 892
Gain sur opérations financières	1	24
Autres produits financiers	1 361	2 453
Total des produits financiers	3 089	4 844
<i>Dont entreprises liées</i>	<i>1 461</i>	<i>3 639</i>

Note 17 : Charges financières

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	31/12/21	31/12/20
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit	(48 621)	(49 781)
Perte sur opérations financières	(55)	(169)
Autres charges financières	(13 542)	(5 329)
Total des charges financières	(62 218)	(55 279)
<i>Dont entreprises liées</i>	<i>(48 673)</i>	<i>(49 686)</i>

Note 18 : Produits exceptionnels

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	31/12/21	31/12/20
Produits de cession sur immobilisations données en location financière et VS	1 394 436	1 167 788
Produits de cession sur immobilisations données en location opérationnelle	20 804	19 785
Récupération sur créances commerciales amorties	1 534	1 867
Reprises sur provisions et transferts de charges	579 152	589 971
Total des produits exceptionnels	1 995 926	1 779 411

Note 19 : Charges exceptionnelles

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	31/12/21	31/12/20
Valeur nette comptable des immobilisations en location financière cédées et VS	(1 390 533)	(1 172 115)
Valeur nette comptable des immobilisations en location opérationnelle cédées	(16 024)	(11 792)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	(652 065)	(778 970)
Total des charges exceptionnelles	(2 058 622)	(1 962 877)

Note 20 : Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt figurant au compte de résultat représente uniquement l'impôt exigible au titre de l'exercice et ne tient pas compte des éventuels actifs ou passifs latents d'impôt.

Diac Location S.A. est soumise à l'impôt sur les sociétés, ce qui porte son taux d'imposition sur les bénéfices à 28,41%.

La société est intégrée fiscalement par la société Renault SA. L'impôt comptabilisé correspond à celui qui aurait été supporté par la société en l'absence d'intégration fiscale.

Note 22 : Engagements donnés

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	31/12/21	31/12/20
Engagements de financement	662 072	799 464
Ouverture de crédits confirmés en faveur de la clientèle	662 072	799 464
Total des engagements donnés	662 072	799 464

Note 23 : Engagements reçus

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	31/12/21	31/12/20
Engagements de financement		340 004
Autres engagement reçus des établissements de crédit		340 000
Ouverture de crédits confirmés reçus de la clientèle		4
Engagements de garantie	3 276 822	3 389 776
Engagements de reprise des véhicules loués	3 276 822	3 389 776
Total des engagements reçus	3 276 822	3 729 780
<i>Dont entreprises liées</i>	<i>2 933 923</i>	<i>3 497 951</i>

Note 24 : Instruments financiers à terme et change au comptant

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	31/12/21	31/12/20	Dt Entreprise liées 2021	Dt Entreprise liées 2020
Couverture du risque de taux				
<u>Swap de taux</u>				
Achats (Emprunts) de swaps de taux	135 000	150 000	135 000	150 000
Ventes (Prêts) de swaps de taux	135 000	150 000	135 000	150 000
Total des instruments financiers à terme	270 000	300 000	270 000	300 000

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 20 MAI 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vendredi 20 mai à 14 heures, les Actionnaires de **DIAC LOCATION**, société anonyme au capital social de 29 240 988 EUR divisé en 1 918 700 actions de 15,24 EUR chacune, dont le siège social est situé 14, avenue du Pavé Neuf, 93168 Noisy-le-Grand, ont été convoqués en Assemblée Générale Ordinaire au : 15, Rue d'Uzès – 75002 Paris, par le Conseil d'administration.

Il a été dressé une feuille de présence, laquelle a été signée de tous les Actionnaires ou de leurs mandataires assistant à la réunion et sur laquelle il a été fait mention des Actionnaires qui ont voté par correspondance conformément au décret 88.55 du 19 janvier 1988, ou qui ont donné pouvoir au Président.

L'Assemblée procède à la constitution de son Bureau.

Monsieur Thibault PALAND préside l'Assemblée en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

DIAC S.A, représentée par Monsieur Thibault PALAND, actionnaire présent est appelé comme scrutateur.

Madame Alice HUI BON HA est désignée comme Secrétaire.

Le Bureau ainsi composé, Monsieur le Président, d'après la feuille de présence certifiée exacte par les Membres du Bureau, constate que **2** Actionnaires sont présents et possèdent ensemble **1 918 700** actions.

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur le Président dépose sur le Bureau et présente à l'Assemblée :

- 1°/ Une copie des lettres individuelles de convocation adressées aux Actionnaires ainsi qu'aux Commissaires aux comptes.
- 2°/ La feuille de présence de l'Assemblée, les pouvoirs et formulaires de vote par correspondance.
- 3°/ L'inventaire de l'actif et du passif de la société au 31 décembre 2021.
- 4°/ Le bilan de la société.
- 5°/ Le compte de résultat.
- 6°/ Le rapport du Conseil d'administration.
- 7°/ Le rapport sur le Gouvernement d'entreprise.
- 8°/ Le rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes du dernier exercice ainsi que leur rapport spécial sur les conventions réglementées.

Monsieur le Président rappelle que les Actionnaires ont été convoqués à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- *Approbation des comptes annuels 2021*
- *Affectation du résultat et détermination du dividende*
- *Absence de conventions réglementées*
- *Quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice écoulé*
- *Pouvoirs en vue des formalités*

Monsieur le Président déclare, ce dont l'Assemblée lui donne acte, que l'inventaire, le bilan, le compte de résultats, le texte des résolutions, les rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes, la liste des Actionnaires et des Administrateurs et plus généralement, tous les documents prévus par la loi ont été mis à la disposition des Actionnaires, au Siège Social, dans les délais requis par la loi.

Les résolutions suivantes, toutes à l'ordre du jour sont successivement mises aux voix, compte tenu des Actionnaires présents, des procurations et des votes par correspondance.

PREMIERE RESOLUTION (*Approbation des comptes annuels*)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par **un résultat net déficitaire de 10 447 002.57 Euros**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION (*Affectation du résultat*)

L'Assemblée Générale décide d'affecter ce montant comme suit :

Résultat net de l'exercice 2021	- 10 447 002.57 EUR
Report à nouveau 2020	- 310 793 694.33 EUR
Solde disponible	- 321 240 696.90 EUR
Dividendes à distribuer	0.00 EUR
Solde du compte report à nouveau 2021	- 321 240 696.90 EUR

Il est proposé de ne pas distribuer de dividendes sur le résultat 2021.

Les dividendes versés au titre des trois précédents exercices ont été :

Au titre de l'exercice 2018, il n'y a pas eu de dividendes distribués.

Au titre de l'exercice 2019, il n'y a pas eu de dividendes distribués.

Au titre de l'exercice 2020, il n'y a pas eu de dividendes distribués.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION (*Absence de Conventions Réglementées*)

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION (*Quitus aux administrateurs*)

L'Assemblée Générale donne quitus aux Administrateurs de leur gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION (*Pouvoirs*)

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente délibération pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14 heures 30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent Procès-verbal qui a été signé par les Membres du bureau.

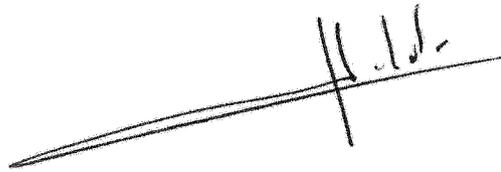
Le Président
M. Thibault PALAND



Le Secrétaire
Mme Alice HUI BON HOA



Le Scrutateur
M. Thibault PALAND



mazars

Tour EXALTIS - 61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
France
Tél : +33 (0) 1 49 97 60 00



Tour EQHO - 2 Avenue Gambetta - CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France
Tél : +33 (0) 1 55 68 86 66

DIAC Location

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mazars
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux
Comptes à Directoire et Conseil de Surveillance
61, rue Henri Regnault – 92400 Courbevoie
Capital social de 8 320 000 euros – RCS Nanterre N° 784 824 153

KPMG S.A.
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux
Comptes
Tour EQHO - 2 Avenue Gambetta - CS 60055 - 92066 Paris la
Défense Cedex
Capital social de 5 407 100 euros – RCS Nanterre n° 775 726 417

DIAC Location S.A.

Société Anonyme au capital de 29 241 988 euros
14 Avenue du Pavé Neuf, 93160 Noisy-le-Grand
RCS : Bobigny 329 892 368

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société DIAC Location,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DIAC Location relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Provisions pour dépréciation des créances clients

DIAC Location S.A. constitue des provisions pour dépréciation des créances clients pour couvrir le risque de crédit inhérent à son activité (cf. paragraphe E de la note « 2. Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels). Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi du risque de crédit, à l'appréciation du risque de non-recouvrement et à sa couverture par des dépréciations spécifiques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises [par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et

appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Commissaires aux comptes,

Mazars

Courbevoie, le 3 mai 2022

KPMG S.A.

Paris la Défense, le 3 mai 2022

Anne VEAUTE

Ulrich SARFATI

DIAC Location

groupe **DIAC**

COMPTES SOCIAUX

31 décembre 2021

SOMMAIRE

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	3
ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX.....	6
1. FAITS MARQUANTS.....	6
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES	6
A) <i>Evolution des principes comptables d'évaluation et de présentation de comptes.....</i>	<i>6</i>
B) <i>Opérations de location financière.....</i>	<i>6</i>
C) <i>Opérations de location simple.....</i>	<i>7</i>
D) <i>Bonifications</i>	<i>7</i>
E) <i>Provisions pour dépréciation des créances clients.....</i>	<i>7</i>
F) <i>Personnel.....</i>	<i>8</i>
G) <i>Contrats d'échange de taux d'intérêts.....</i>	<i>8</i>
H) <i>Informations géographiques et sectorielles</i>	<i>8</i>
3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	9
4. ADAPTATION A L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER	9
5. REFINANCEMENT	11
6. NOTES SUR LES COMPTES SOCIAUX	12

BILAN

(En milliers d'euros)

ACTIF	Note	31/12/21	31/12/20
Immobilisations corporelles	1	4 247 147	4 440 992
Actifs immobilisés		4 247 147	4 440 992
Avances et acomptes versés sur commandes	3	649	648
Clients et comptes rattachés	3	39 324	35 120
Autres créances	3	260 162	273 462
Banques et disponibilités	4	113 760	13 181
Charges constatées d'avance	5	15 384	19 161
Actifs circulants		429 279	341 572
Total Actif		4 676 426	4 782 564

PASSIF	Note	31/12/21	31/12/20
Capital social		29 241	29 241
Réserve légale		2 924	2 924
Report à nouveau		(310 794)	(160 788)
Résultat de l'exercice		(10 447)	(150 005)
Provisions réglementées		1 203 478	1 105 772
Capitaux propres	6	914 402	827 144
Provisions	7	2 837	4 033
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8	3 180 684	3 376 363
Emprunts et dettes financières diverses	8	1 377	1 430
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9	233 457	251 410
Dettes sociales et fiscales	9	7 532	5 705
Autres dettes	9	129 880	85 023
Produits constatés d'avance	10	206 257	231 456
Dettes et passifs circulants		3 762 024	3 955 420
Total du Passif		4 676 426	4 782 564

HORS-BILAN

(En milliers d'euros)

	Note	31/12/21	31/12/20
<u>Engagements donnés</u>	22	662 072	799 464
Engagements de financement		662 072	799 464
<u>Engagements reçus</u>	23	3 276 822	3 729 780
Engagements de financement			340 004
Engagements de garantie		3 276 822	3 389 776

COMPTE DE RESULTAT

(En milliers d'euros)

	Note	31/12/21	31/12/20
Chiffre d'affaires	14	1 106 921	1 054 981
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		19 627	24 311
Autres produits		62	1 058
Total des produits d'exploitation		1 126 610	1 080 350
Autres achats et charges externes		(262 888)	(255 985)
Impôts, taxes et versements assimilés		(3 258)	(4 150)
Salaires et traitements			(436)
Dotations aux amortissements sur immobilisations		(734 689)	(715 670)
Dotations aux provisions sur immobilisations		(4 022)	(5 074)
Dotations aux provisions sur actifs circulants		(4 043)	(6 694)
Dotations aux provisions pour risques et charges			(2 310)
Autres charges		(4 256)	(4 537)
Total des charges d'exploitation	15	(1 013 156)	(994 856)
RESULTAT D'EXPLOITATION		113 454	85 494
Bénéfice attribué ou perte transférée		9 363	2
Perte supportée ou bénéfice transféré		(9 361)	
RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN		2	2
Produits financiers	16	3 089	4 844
Charges financières	17	(62 218)	(55 279)
RESULTAT FINANCIER		(59 129)	(50 435)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		54 327	35 061
Produits exceptionnels	18	1 995 926	1 779 411
Charges exceptionnelles	19	(2 058 622)	(1 962 877)
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(62 696)	(183 466)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(2 246)	(1 600)
Impôts sur les bénéfices	20	169	
RESULTAT NET		(10 447)	(150 005)
<i>Résultat Net par action</i>		<i>(5,44)</i>	<i>(78,18)</i>

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

1. FAITS MARQUANTS

Crise sanitaire Covid-19 :

Si le contexte reste incertain et perturbé par l'évolution de la pandémie sur l'année 2021, il est différent de celui subi en 2020. L'année 2020 traduisait le plein effet de la crise Covid-19, avec des mesures de confinement strictes. Le télétravail est resté largement appliqué au sein du Groupe en 2021.

En 2021, les effets de la crise Covid-19 sur l'économie s'atténuent progressivement, grâce aux plans de soutien menés par les gouvernements et à des mesures de confinement moins restrictives grâce à l'accélération des campagnes de vaccination. Cependant le contexte lié à la pandémie du Covid-19 a continué de légèrement perturber l'activité de crédit.

Les entrées en recouvrement sont restées en moyenne à un niveau inférieur ou égal à ceux connus avant la crise Covid-19 alors que les dispositifs de gestion du risque restaient dimensionnés de manière prudente.

En interne, la société DIAC LOCATION a fait évoluer son organisation et ses processus de recouvrement pour ajuster ses moyens à l'activité. Les performances du recouvrement se sont améliorées.

De plus, en matière de politique d'octroi de crédit, les dispositifs 2020 ont été dans la plupart des cas reconduits. Ils ont visé à ajuster les critères d'acceptation de sorte à maintenir une qualité de crédit à la production compatible avec les exigences en matière d'appétit au risque. Ainsi, des mesures ciblées sur des secteurs d'activité ont été prises pour atténuer les effets de la crise et un grand nombre de nos systèmes d'acceptation (scores d'octroi, règles métiers, système anti-fraude) a été revu pour davantage tenir compte de la situation.

Enfin, à l'issue des deux derniers exercices marqués par la crise Covid-19, l'approche visant à systématiser l'identification et le traitement des clients fragiles reste une démarche de fond.

A fin décembre 2021, il n'y a plus de moratoires « Covid-19 » sur notre portefeuille Clientèle, le montant des expositions ayant fait l'objet d'un report d'échéance non expirée est nul.

La société DIAC LOCATION n'est pas concernée par l'octroi de prêts garantis par l'État (PGE).

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Diac Location est consolidée par intégration globale dans les comptes du groupe DIAC qui est lui-même consolidé par intégration globale dans les comptes du groupe RCI banque et du Groupe Renault.

La société applique les règlements n° 2002-10 et 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable sur le traitement comptable des immobilisations, pour les comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2005.

A) Evolution des principes comptables d'évaluation et de présentation de comptes

Il n'y a pas eu d'évolution significative en termes d'évaluation ou de présentation des comptes au cours de l'année.

B) Opérations de location financière

Les immobilisations (véhicules particuliers, utilitaires) faisant l'objet de contrats de location figurent à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition, diminué des amortissements pratiqués.

Le coût d'acquisition comprend le prix du véhicule, l'ensemble des accessoires et options ainsi que tous les frais

d'acquisition exceptés les frais de carburant et les frais de gestion.

Les amortissements sont déterminés en fonction de la durée d'utilisation des biens concernés. La valeur résiduelle des contrats de location vient minorer la base d'amortissement.

D'un point de vue fiscal, cette valeur n'intervient pas dans le calcul des amortissements fiscaux qui sont calculés sur 4 ans.

La date de départ de l'amortissement est constituée par la date de mise à disposition du véhicule ou du matériel au client.

Pour les contrats ne bénéficiant pas d'engagements de reprise d'un tiers, Diac Location enregistre des provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles afin de tenir compte de l'évolution du marché du véhicule d'occasion.

Les conditions de ces contrats permettent d'assimiler ces opérations à des financements. En effet, tant pour les opérations de crédit-bail, de location avec option d'achat, que de location longue durée, il existe des engagements de reprise permettant à la société d'être totalement remboursée à l'expiration du contrat.

Toute créance présentant un risque avéré de non recouvrement partiel ou total est classée parmi l'une des deux catégories suivantes :

- Encours douteux : le classement en créance douteuse intervient au plus tard lorsqu'une échéance est impayée depuis plus de trois mois. Celui-ci entraîne le transfert en créance douteuse de l'intégralité des encours du client concerné ;
- Encours douteux compromis : l'identification des encours compromis intervient lors de la prononciation de la déchéance du terme en raison de la situation financière dégradée de la contrepartie. En l'absence de déchéance du terme, elle intervient un an au plus tard après le passage en douteux des encours du client.

C) Opérations de location simple

Les immobilisations faisant l'objet de contrats de location simple, figurent à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition, diminués des amortissements pratiqués. Le coût d'acquisition comprend l'ensemble des frais accessoires d'acquisition inclus dans le montant du refinancement accordé et servant de base à la détermination des loyers.

Les amortissements sont déterminés en fonction de la durée normale d'utilisation. Les durées de vie des batteries ont été fixées entre 8 et 10 ans en fonction du modèle de batterie.

D) Bonifications

Dans le cadre d'opérations promotionnelles, le constructeur couvre l'écart de taux par le biais de bonifications.

Au plan comptable, ces dernières sont assimilées à des compléments de loyers et par voie de conséquence, étalées sur les durées initiales de financement des contrats bonifiés.

Au plan fiscal, ces bonifications sont retraitées afin d'être soumises à l'impôt lors de l'exercice de paiement par le constructeur.

E) Provisions pour dépréciation des créances clients

Les créances présentant un risque de non recouvrement font l'objet d'une provision pour dépréciation déterminée à partir d'une approche statistique, ou d'une analyse individuelle selon l'importance des encours.

Le provisionnement statistique est déterminé à partir des taux de récupération observés sur les 12 derniers mois glissants. Ceux-ci sont calculés par rapport aux encaissements réalisés sur la période et actualisés au taux moyen des contrats mutés en douteux.

Les créances incidentées non douteuses sont provisionnées en tenant compte de la probabilité de passage en douteux de la créance et sur la base d'un taux de récupération au moment du passage en douteux.

Les provisions sont classées au bilan en déduction des postes d'actifs auxquels elles se rattachent.

F) Personnel

La totalité du personnel est employée par la Société Diac qui refacture à la société Diac Location sa quote-part.

G) Contrats d'échange de taux d'intérêts

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre d'une gestion du risque global de taux d'intérêt.

Conformément au règlement du Comité de la Réglementation Bancaire 90.15 du 18 décembre 1990 modifié, les charges et les produits sont inscrits au compte de résultat prorata temporis et les gains ou pertes latents ne sont pas comptabilisés.

Les produits et charges sont compensés swap par swap pour leur présentation au bilan et au compte de résultat.

Au bilan, le produit net à recevoir sur un contrat de swap bénéficiaire figure dans le poste Autres créances. De même, la charge nette à payer sur un swap déficitaire est classée dans le poste Autres dettes.

Au compte de résultat, les produits nets sur contrats bénéficiaires sont classés parmi les Autres Intérêts et produits assimilés ; les charges nettes sur contrats déficitaires figurent dans les intérêts et charges assimilées.

H) Informations géographiques et sectorielles

La société réalise l'ensemble de ses opérations de location avec des entreprises implantées exclusivement sur le territoire français.

3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La guerre russo-ukrainienne déclenchée le 24 février 2022 étant intervenue entre la date de clôture et le 25 mars 2022, date à laquelle le Conseil a arrêté les comptes, constitue donc un événement postérieur au 31 décembre 2021 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2021.

4. ADAPTATION A L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

Dans un environnement économique contrasté, RCI Banque, qui assure la plus grande partie du refinancement du groupe DIAC, maintient une politique financière prudente et renforce son dispositif de gestion et de contrôle de la liquidité.

Liquidité

La liquidité du groupe DIAC est gérée en central par RCI Banque.

RCI Banque porte une grande attention à la diversification de ses sources d'accès à la liquidité. Depuis le déclenchement de la crise financière, l'entreprise a largement diversifié ses sources de financement. Au-delà de la base historique d'investisseurs obligataires en euros, de nouvelles zones de distribution ont été exploitées avec succès.

L'extension à huit ans des maturités maximales émises en Euro a permis de toucher de nouveaux investisseurs à la recherche de duration. Par ailleurs le groupe s'est présenté sur les marchés obligataires dans des devises multiples, que ce soit pour financer les actifs européens ou pour accompagner le développement hors Europe.

Le recours au financement par titrisation, de format privé ou public, permet également d'élargir la base d'investisseurs.

Enfin, l'activité de collecte de dépôts, lancée en février 2012 vient compléter cette diversification et vient renforcer le ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR).

Le pilotage du risque de liquidité de RCI Banque prend en compte les recommandations de l'EBA relatives à l'Internal Liquidity Adequacy Assessment Process (ILAAP) et repose sur les éléments suivants :

- **Appétit pour le risque :** Cet élément est défini par le Comité des Risques du Conseil d'Administration.
- **Refinancement :** Le plan de financement est construit dans une optique de diversification d'accès à la liquidité, par produit, par devise et par maturité. Les besoins de financements font l'objet de recadrages réguliers qui permettent d'ajuster le plan de financement.
- **Réserve de liquidité :** L'entreprise vise à disposer en permanence d'une réserve de liquidité en adéquation avec l'appétit pour le risque de liquidité. La réserve de liquidité est constituée de lignes bancaires confirmées non tirées, de collatéral éligible aux opérations de politique monétaire de la BCE, d'actifs hautement liquides (HQLA) et d'actifs financiers. Elle est revue chaque mois par le Comité Financier.
- **Prix de transfert :** Le refinancement des entités européennes du Groupe est principalement assuré par la Trésorerie Groupe qui centralise la gestion de la liquidité et mutualise les coûts. Les coûts de liquidité internes sont revus périodiquement par le Comité Financier et sont utilisés par les filiales commerciales pour la construction de leur tarification.
- **Scénarios de stress :** Le Comité Financier est informé chaque mois de l'horizon pendant lequel l'entreprise peut assurer la continuité de son activité en utilisant sa réserve de liquidité dans divers scénarios de stress. Les scénarios de stress comprennent des hypothèses de fuite des dépôts, de perte d'accès à de nouveaux financements, d'indisponibilité partielle de certains éléments de la réserve de liquidité ainsi que des prévisions de production de nouveaux crédits. Les hypothèses de fuite des dépôts stressées sont très conservatrices et font l'objet de backtestings réguliers.
- **Plan d'urgence :** Un plan d'urgence établi permet d'identifier les actions à mener en cas de stress sur la situation de liquidité.

Risque au titre de l'activité de crédit

Après la mise en place du confinement dans la quasi-totalité des pays dans lesquels RCI Banque est présent, la priorité a été donnée à rétablir le fonctionnement du recouvrement des créances incidentes et douteuses.

Le passage au télétravail s'est initialement accompagné d'une perte d'efficacité qui a pu être progressivement corrigée. Un renforcement des effectifs dédiés à ces activités a été réalisé qu'il s'agisse du personnel interne ou des ressources affectées à l'activité RCI Banque chez les prestataires de recouvrement.

Dans les pays ayant accordé un nombre important de reports d'échéance un renforcement complémentaire des effectifs a été mis en œuvre (en France notamment) ou est planifié en amont de la fin des moratoires.

S'agissant du risque à l'acceptation, un plan d'action a été établi en anticipation de la dégradation attendue du contexte économique. Après estimation pays par pays de ce potentiel de détérioration, le maintien de la rentabilité de la production a été construit autour de 3 axes :

- La mise en œuvre de contrôles supplémentaires et de politiques d'octroi spécifiques par secteur d'activité (client entreprise ou employeur d'un client particulier)
- L'ajustement à la baisse des objectifs de probabilité de défaut
- L'augmentation de la tarification.

Les perspectives économiques restant incertaines, le pilotage de la politique d'acceptation continuera d'être ajusté régulièrement en fonction du risque observé ainsi que des prévisions et stress sur les principaux pays par marché (particuliers, entreprises). Malgré un contexte très défavorable, le groupe DIAC a pour objectif de maintenir le risque de crédit global à un niveau compatible avec les attentes de la communauté financière et les cibles de rentabilité.

Rentabilité

Le groupe DIAC revoit régulièrement les coûts de liquidité internes utilisés pour la tarification des opérations clientèle, permettant ainsi de maintenir une marge sur la production de nouveaux crédits en ligne avec les cibles budgétaires. De façon similaire, la tarification des financements accordés aux concessionnaires est indexée sur un taux de base interne reflétant le coût des fonds empruntés et des coussins de liquidité nécessaires à la continuité d'activité. Cette méthode permet de maintenir constante la rentabilité de cette activité.

Gouvernance

Le suivi des indicateurs de liquidité fait l'objet d'un point spécifique à chacun des comités financiers mensuels.

Le comité de gestion du groupe DIAC suit également systématiquement les indicateurs de risque et de marge instantanée prévisionnelle, qui complètent les analyses habituelles de la rentabilité des filiales.

Exposition au risque de crédit non commercial

Le risque de contrepartie financière résulte du placement des excédents de trésorerie, investis sous forme de dépôts bancaires à court terme auprès d'établissements bancaires de premier ordre, d'investissements dans des fonds monétaires, d'achat d'obligations émises par des états, émetteurs supranationaux, agences gouvernementales, et d'investissements dans des obligations d'entreprises dont la durée moyenne était inférieure à un an au 31/12/2021.

Tous ces investissements sont réalisés auprès de contreparties de qualité de crédit supérieure préalablement autorisés par le Comité Financier. Le groupe DIAC porte par ailleurs une attention particulière à la diversification des contreparties.

De plus, pour satisfaire aux exigences réglementaires résultant de la mise en application du ratio de liquidité à 30 jours Liquidity Coverage Ratio (LCR), RCI Banque investit dans des actifs liquides tels que définis dans l'Acte Délégué de la Commission Européenne. Ces actifs liquides sont principalement constitués de dépôts auprès de la Banque Centrale Européenne et de titres d'états ou supranationaux. La durée moyenne du portefeuille de titres était inférieure à un an.

En outre, RCI Banque a également investi dans un fonds dont les actifs sont constitués de titres de créances émis par des agences européennes, des états et des émetteurs supranationaux. Son exposition moyenne au risque de crédit est de six ans avec une limite à neuf ans. Le fonds vise une exposition nulle au risque de taux avec un maximum de deux ans.

Par ailleurs, les opérations de couverture du risque de taux ou de change par des produits dérivés peuvent exposer l'entreprise à un risque de contrepartie. En Europe, où le groupe est soumis à la réglementation EMIR, les dérivés font l'objet de techniques d'atténuation du risque de contrepartie par échange de collatéral en bilatéral ou enregistrement en une chambre de compensation.

Environnement macroéconomique

La crise sanitaire liée au Covid-19 a profondément affecté les économies et les marchés tout au long de l'année 2020.

Le premier semestre fut marqué par la prise de conscience de l'ampleur de la pandémie qui s'est propagée à l'échelle mondiale. De nombreux pays ont alors instauré des mesures de confinement strictes qui ont eu un impact majeur sur l'activité économique et la consommation, conduisant les investisseurs à réduire l'exposition au risque de leurs portefeuilles.

Les Etats et les Banques Centrales se sont rapidement mobilisés pour éviter une crise économique majeure et durable.

Aux Etats-Unis, la Federal Reserve a réactivé un programme d'achat d'actifs comprenant obligations d'état, de municipalités, d'entreprises, de titres hypothécaires et de titrisations pour un montant total de 2 600Mds USD. Elle a également porté le taux des Fed Funds à 0-0,25 %, soit une baisse de 150 bps depuis début mars est annoncé envisager de les conserver à un niveau proche de 0 jusqu'à au moins 2022. En juillet, l'institution a modifié sa politique long terme pour atteindre un taux d'intérêt cible moyen de 2% et permettre une flexibilité monétaire visant à retrouver un marché de plein emploi.

La Banque Centrale Européenne a introduit un nouveau programme d'achats d'urgence face à la pandémie. Initialement annoncé pour 750Mds d'euros, le Pandemic Emergency Purchase Programme ou PEPP a été par la suite porté à 1 850Mds Euro. Les termes du TLTRO III ont également été assouplis par une baisse du taux et une recalibration à la baisse des cibles de croissance que les banques doivent atteindre pour bénéficier du taux bonifié. En juillet, Les 27 Etats européens ont également trouvé un accord sur un plan de relance de 750 milliards d'euros, réparti entre 390 milliards d'euros de subventions et 360 milliards de prêts destinés à financer les efforts de relance post-pandémie.

La Banque d'Angleterre a suivi les actions de la FED et de la BCE et baissé en deux étapes son taux de base qui est ainsi passé de 75bps à 10bps et renforcé son programme de rachat d'obligations d'Etat ou d'entreprises Investment grade non bancaire de 200Mds £ en mars 2020.

Les indices actions ont néanmoins connu des baisses marquées en février et mars et les spreads de crédit se sont significativement écartés.

Au cours du deuxième semestre, marqué par la fin des dispositifs de confinement, les conditions de marché se sont graduellement normalisées avant de connaître une remontée temporaire de l'aversion au risque liée à la résurgence de la crise sanitaire fin octobre. L'élection début novembre d'un nouveau président Démocrate aux USA et les espoirs grandissant de la mise au point d'un vaccin efficace contre le Covid-19 ont alors permis un net rebond des marchés actions ainsi qu'un resserrement des primes de risque sur le marché obligataire. L'accord trouvé sur les conditions du Brexit et le début des campagnes de vaccination contre le Covid-19 ont par ailleurs soutenu les marchés début 2021.

Après un point bas à -36%, l'indice Eurostoxx 50 finit l'année en recul de -5%. En parallèle, les spreads de crédit sur obligations d'entreprise (Indice IBOXX corporate) ont connu une volatilité similaire, passant de 70 bps en Janvier à 200 bps à fin mars, avant de terminer l'année à 74 bps.

5. REFINANCEMENT

La société DIAC LOCATION se refinance auprès du groupe RCI Banque. Ses besoins de liquidité sont suivis et assurés par le groupe.

6. NOTES SUR LES COMPTES SOCIAUX**Note 1 : Immobilisations corporelles**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	31/12/20	Augmentat.	Diminution	31/12/21
Valeurs brutes	5 752 313	3 915 058	(4 041 386)	5 625 985
Matériel de transport	5 610 357	2 012 196	(2 061 959)	5 560 594
Immobilisations en cours	141 956	1 902 862	(1 979 427)	65 391
Amortissements et dépréciations	(1 311 321)	(738 711)	671 194	(1 378 838)
Matériel de transport	(1 311 321)	(738 711)	671 194	(1 378 838)
Total des immobilisations corporelles	4 440 992	3 176 347	(3 370 192)	4 247 147

Note 2 : Immobilisations financières

Ventilation par nature	31/12/21	31/12/20
Total des immobilisations financières		

Note 3 : Créances d'exploitation

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	31/12/21	31/12/20
Clients et comptes rattachés	39 324	35 120
Créances sur clients non douteux	28 909	25 929
Créances sur clients douteux	13 477	10 665
Clients factures à établir	7 803	7 711
Dépréciation des créances clients	(10 865)	(9 185)
Avances et acomptes versés sur commandes	649	648
Avances et acomptes versés sur commandes	649	648
Autres créances	260 162	273 462
Etat	26 849	57 205
Produits à recevoir sur l'Etat	86	86
Débiteurs divers	197 792	203 295
Produits à recevoir sur débiteurs divers	35 510	13 227
Dépréciation des autres créances	(75)	(351)
Total des créances d'exploitation	300 135	309 230

Note 4 : Trésorerie

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	31/12/21	31/12/20
Banques et disponibilités	113 760	13 181
Comptes en banques débiteurs	113 760	13 181
Total de la trésorerie	113 760	13 181

Note 5 : Charges constatées d'avances et autres comptes de régularisation

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	31/12/21	31/12/20
Charges constatées d'avance - Locations financières	15 384	19 161
Total des CCA et comptes de régularisation Actif	15 384	19 161

Note 6 : Capitaux propres

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	31/12/20	Affectation 2020	Variation 2021	31/12/21
Capital social	29 241			29 241
Réserve légale	2 924			2 924
Report à nouveau	(160 788)	(150 006)		(310 794)
Résultat de l'année	(150 005)	150 005	(10 447)	(10 447)
Provisions réglementées	1 105 772		97 706	1 203 478
Total des capitaux propres	827 144	(1)	87 259	914 402

Le capital de la société se compose de 1 918 700 actions de 15,24 euros conférant à leurs propriétaires les mêmes droits.

Note 7 : Provisions

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	31/12/20	Augmentat.	Diminut.	31/12/21
Autres provisions	4 033		(1 196)	2 837
Total des provisions	4 033		(1 196)	2 837

Aucun des litiges connus, dans lesquels la société Diac Location est impliquée, ne devrait entraîner de pertes significatives n'ayant pas été provisionnées.

Les provisions sont évaluées périodiquement en fonction des risques avérés et potentiels.

Une provision pour charge de 2 837 K€ a été comptabilisée au 31/12/2021. Il s'agit d'une provision pour plan social (départ anticipé pour retraite), qui correspond à la quote-part de la provision pour dispense d'activité enregistrée au titre des salariés de Diac S.A. travaillant de manière exclusive et permanente pour Diac location S.A., puisque l'ensemble des collaborateurs du périmètre France sont salariés de Diac S.A..

Note 8 : Emprunts et dettes financières

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	31/12/21	31/12/20
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 180 684	3 376 363
Emprunts bancaires	3 144 999	3 342 000
Charges à payer sur emprunts bancaires	17 998	21 717
Comptes en banque créditeurs	17 652	12 602
Charges à payer sur comptes en banque	35	44
Emprunts et dettes financières diverses	1 377	1 430
Dépôts de garantie reçus	1 377	1 430
Total des emprunts et dettes financières	3 182 061	3 377 793
<i>Dont entreprises liées</i>	<i>3 164 716</i>	<i>3 366 515</i>

Note 9 : Fournisseurs et autres passifs circulants

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	31/12/21	31/12/20
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	233 457	251 410
Dettes fournisseurs	18 938	26 052
Charges à payer sur dettes fournisseurs	99 806	146 935
Dettes fournisseurs d'immobilisations	114 713	78 423
Dettes sociales et fiscales	7 532	5 705
Personnel et comptes rattachés	2 742	1 950
Etat	2 840	1 805
Charges à payer sur l'Etat	1 950	1 950
Autres dettes	129 880	85 023
Créditeurs divers	55 034	21 306
Charges à payer sur créditeurs divers	74 846	63 717
Total des dettes d'exploitation	370 869	342 138

Note 10 : Produits constatés d'avance

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	31/12/21	31/12/20
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	206 257	231 456
Produits constatés d'avance - Locations financières	191 523	214 813
Produits constatés d'avance - Locations opérationnelles	14 734	16 643
Total des autres passifs	206 257	231 456

Note 11 : Ventilation des créances par durées résiduelles

(En milliers d'euros)

Ventilation par durée résiduelle	31/12/21	< 1an	1-5 ans	> 5 ans
Clients et comptes rattachés	39 324	39 324		
Avances et acomptes versés sur commandes	649	649		
Autres créances	260 162	260 162		
Banques et disponibilités	113 760	113 760		
Charges constatées d'avance	15 384	15 384		
Total des créances	429 279	429 279		

Ventilation par durée résiduelle	31/12/20	< 1an	1-5 ans	> 5 ans
Clients et comptes rattachés	35 120	35 120		
Avances et acomptes versés sur commandes	648	648		
Autres créances	273 462	273 462		
Banques et disponibilités	13 181	13 181		
Charges constatées d'avance	19 161	19 161		
Total des créances	341 572	341 572		

Note 12 : Ventilation des dettes par durées résiduelles

(En milliers d'euros)

Ventilation par durée résiduelle	31/12/21	< 1an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 180 684	2 390 381	790 303	
Emprunts et dettes financières diverses	1 377	1 370	7	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	233 457	233 457		
Dettes sociales et fiscales	7 532	7 532		
Autres dettes	129 880	121 123	8 753	4
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	206 257	166 254	39 985	18
Total des dettes	3 759 187	2 920 117	839 048	22

Ventilation par durée résiduelle	31/12/20	< 1an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 376 363	2 451 363	905 000	20 000
Emprunts et dettes financières diverses	1 430	1 419	11	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	251 410	251 410		
Dettes sociales et fiscales	5 705	5 705		
Autres dettes	85 023	85 023		
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	231 456	186 093	45 349	14
Total des dettes	3 951 387	2 981 013	950 360	20 014

Note 13 : Informations concernant les entreprises liées

(En milliers d'euros)

ACTIF	31/12/21	31/12/20
Autres créances	178 162	148 288
Banques et disponibilités	103 029	
Charges constatées d'avance	12 461	17 215
Total des créances	293 652	165 503

PASSIF	31/12/21	31/12/20
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 164 716	3 366 515
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	158 187	177 464
Autres dettes	15 658	16 199
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	70 701	83 852
Total des dettes	3 409 262	3 644 030

Les transactions avec les parties liées sont effectuées dans des conditions de marché.

Note 14 : Chiffre d'affaires

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	31/12/21	31/12/20
Loyers sur opérations de locations financières	800 214	762 223
Loyers sur opérations de locations opérationnelles	98 022	92 010
Frais de dossiers et commissions	91	180
Produits des prestations des activités de service	130 143	131 001
Produits des refacturations de frais généraux	6 908	6 951
Autres produits	71 543	62 616
Total du chiffre d'affaires	1 106 921	1 054 981
<i>Dont entreprises liées</i>	80 288	69 533

Note 15 : Charges générales d'exploitation

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	31/12/21	31/12/20
Autres achats et charges externes	(262 888)	(255 985)
Impôts, taxes et versements assimilés	(3 258)	(4 150)
Salaires et traitements		(436)
Autres charges	(4 256)	(4 537)
Dotations aux amortissements sur immobilisations	(734 689)	(715 670)
Dotations aux provisions sur immobilisations	(4 022)	(5 074)
Dotations aux provisions sur actifs circulants	(4 043)	(6 694)
Dotations aux provisions pour risques et charges		(2 310)
Total des charges d'exploitation	(1 013 156)	(994 856)
<i>Dont honoraires de commissariat aux comptes</i>	(136)	(143)

Note 16 : Produits financiers

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	31/12/21	31/12/20
Intérêts et produits sur opérations avec les établissements de crédit	560	475
Intérêts et produits sur autres opérations	1 167	1 892
Gain sur opérations financières	1	24
Autres produits financiers	1 361	2 453
Total des produits financiers	3 089	4 844
<i>Dont entreprises liées</i>	<i>1 461</i>	<i>3 639</i>

Note 17 : Charges financières

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	31/12/21	31/12/20
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit	(48 621)	(49 781)
Perte sur opérations financières	(55)	(169)
Autres charges financières	(13 542)	(5 329)
Total des charges financières	(62 218)	(55 279)
<i>Dont entreprises liées</i>	<i>(48 673)</i>	<i>(49 686)</i>

Note 18 : Produits exceptionnels

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	31/12/21	31/12/20
Produits de cession sur immobilisations données en location financière et VS	1 394 436	1 167 788
Produits de cession sur immobilisations données en location opérationnelle	20 804	19 785
Récupération sur créances commerciales amorties	1 534	1 867
Reprises sur provisions et transferts de charges	579 152	589 971
Total des produits exceptionnels	1 995 926	1 779 411

Note 19 : Charges exceptionnelles

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	31/12/21	31/12/20
Valeur nette comptable des immobilisations en location financière cédées et VS	(1 390 533)	(1 172 115)
Valeur nette comptable des immobilisations en location opérationnelle cédées	(16 024)	(11 792)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	(652 065)	(778 970)
Total des charges exceptionnelles	(2 058 622)	(1 962 877)

Note 20 : Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt figurant au compte de résultat représente uniquement l'impôt exigible au titre de l'exercice et ne tient pas compte des éventuels actifs ou passifs latents d'impôt.

Diac Location S.A. est soumise à l'impôt sur les sociétés, ce qui porte son taux d'imposition sur les bénéfices à 28,41%.

La société est intégrée fiscalement par la société Renault SA. L'impôt comptabilisé correspond à celui qui aurait été supporté par la société en l'absence d'intégration fiscale.

Note 22 : Engagements donnés

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	31/12/21	31/12/20
Engagements de financement	662 072	799 464
Ouverture de crédits confirmés en faveur de la clientèle	662 072	799 464
Total des engagements donnés	662 072	799 464

Note 23 : Engagements reçus

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	31/12/21	31/12/20
Engagements de financement		340 004
Autres engagement reçus des établissements de crédit		340 000
Ouverture de crédits confirmés reçus de la clientèle		4
Engagements de garantie	3 276 822	3 389 776
Engagements de reprise des véhicules loués	3 276 822	3 389 776
Total des engagements reçus	3 276 822	3 729 780
<i>Dont entreprises liées</i>	<i>2 933 923</i>	<i>3 497 951</i>

Note 24 : Instruments financiers à terme et change au comptant

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	31/12/21	31/12/20	Dt Entreprise liées 2021	Dt Entreprise liées 2020
Couverture du risque de taux				
<u>Swap de taux</u>				
Achats (Emprunts) de swaps de taux	135 000	150 000	135 000	150 000
Ventes (Prêts) de swaps de taux	135 000	150 000	135 000	150 000
Total des instruments financiers à terme	270 000	300 000	270 000	300 000